

SERVICE DE PRÉVENTION PRÉCOCE AUX ÉCRANS

  
L'enfant d'abord
Pôle Petite Enfance

TROP D'ÉCRANS TROP JEUNE

APPRENONS ENSEMBLE À MIEUX LES UTILISER

Votre enfant a entre 2 et 6 ans
et réclame souvent les écrans ?
Vous aimeriez lui
proposer autre chose ?
Mais quoi ? Et comment ?

**LE SERVICE DE
PRÉVENTION
PRÉCOCE
AUX ÉCRANS
PEUT VOUS
ACCOMPAGNER**

www.epdef.fr

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE JOUR
ET DE PRÉVENTION PRÉCOCE AUX ÉCRANS
1 rond-point Baudimont 62000 ARRAS
Bâtiment B1

☎ 03 21 23 23 22
✉ sajppe@epdef.fr
Responsable de service :
Anthony RINGEVAL



  
L'enfant d'abord
Pôle Petite Enfance

PORTES OUVERTES DU SERVICE DE PRÉVENTION PRÉCOCE AUX ÉCRANS

TROP D'ÉCRANS TROP JEUNE

APPRENONS ENSEMBLE À MIEUX LES UTILISER

**VOUS ÊTES
PARENTS**

Votre enfant a entre 2 et 6 ans et réclame souvent
les écrans ? Vous aimeriez lui proposer autre
chose ? Mais quoi ? Et comment ?
Venez découvrir notre service.

MERCREDI 20 JUILLET
DE 14H30 À 15H30
SAMEDI 10 SEPTEMBRE
DE 9H00 À 12H00
SAMEDI 29 OCTOBRE
DE 9H00 À 12H00

**VOUS ÊTES
PROFESSIONNELS**

Vous souhaitez en apprendre plus
sur le Service de Prévention Précoce aux Écrans.

MERCREDI 6 JUILLET
DE 14H30 À 18H00
MERCREDI 20 JUILLET
DE 15H45 À 17H30
MERCREDI 7 SEPTEMBRE
DE 14H30 À 18H00
MARDI 20 SEPTEMBRE
DE 14H30 À 18H00

www.epdef.fr

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE JOUR
ET DE PRÉVENTION PRÉCOCE AUX ÉCRANS
1 rond-point Baudimont 62000 ARRAS
Bâtiment B1

☎ 03 21 23 23 22
✉ sajppe@epdef.fr
Responsable de service :
Anthony RINGEVAL



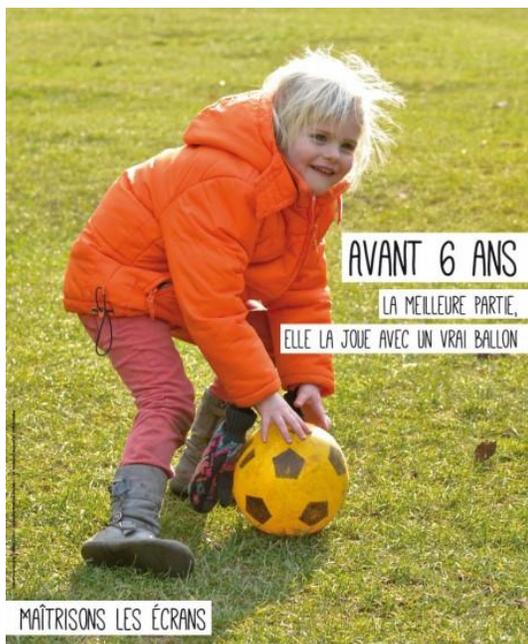


Avant 3 ans, l'enfant a besoin de mettre en place ses repères spatiaux, puis temporels. Les repères dans l'espace se construisent grâce à toutes les interactions avec l'environnement qui implique tous ses sens : la vue, l'odorat, le goût, l'ouïe et le toucher. Les repères temporels se mettent en place à travers les histoires qu'on lui raconte et les livres qu'il feuillette.

En effet de nombreuses recherches démontrent et confirment aujourd'hui les dangers des écrans particulièrement pour les enfants de moins de 3 ans.

POURQUOI ?

- 1) Tout d'abord, nous savons aujourd'hui que le développement d'un jeune enfant passe par la motricité et la capacité d'interagir avec les objets qu'il rencontre.
- 2) Nous savons aussi que l'enfant n'établit une relation satisfaisante au monde qui l'entoure que s'il peut se percevoir comme un agent de transformation de celui-ci. C'est ce qu'il fait quand il manipule de petits objets autour de lui
- 3) Les parents peuvent être tentés d'utiliser la télévision comme moyen d'apaiser l'enfant, mais elle leur évite en réalité un travail éducatif sur lequel il pourrait s'appuyer pour grandir
- 4) En outre, le bébé précocement captivé par le rythme rapide des couleurs et des sons qui se succèdent sur l'écran risque d'intérioriser ce rythme dans sa personnalité en formation.



Avant 6 ans, l'enfant a besoin de découvrir toutes ses possibilités: il est prioritaire qu'il ait des activités engageant ses dix doigts, pour développer son habileté motrice, et surtout son cerveau. Le risque des écrans est en effet qu'ils accaparent toute son attention, tout son temps. Il est important dès lors d'établir des règles claires sur le temps d'écrans, d'installer les écrans dans le salon, de préférer les jeux vidéos que l'on joue à plusieurs. Sentez-vous le droit de fixer des limites.

3-6-9-12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiats, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.

Ils peuvent changer !

Même si vos enfants font tout pour vous convaincre qu'il est inutile d'essayer de les faire changer, ils ont beaucoup plus de souplesse que vous ne le pensez. N'hésitez pas à modifier les règles, à condition qu'elles soient claires et que vous laissiez à vos enfants un peu de temps pour s'y adapter.

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans. Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>

3-6-9-12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagats, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.

Ils peuvent changer !

Même si vos enfants font tout pour vous convaincre qu'il est inutile d'essayer de les faire changer, ils ont beaucoup plus de souplesse que vous ne le pensez.

N'hésitez pas à modifier les règles, à condition qu'elles soient claires et que vous laissiez à vos enfants un peu de temps pour s'y adapter.

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans.
Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>

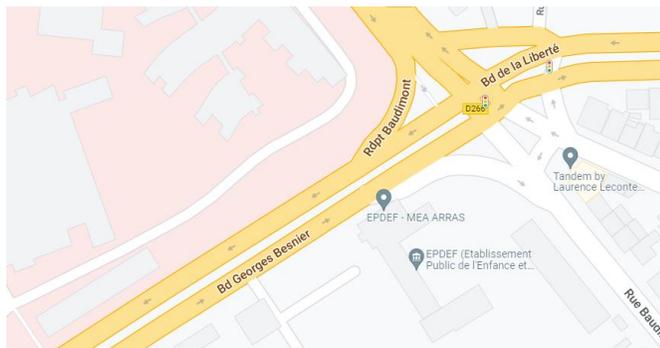
LE SERVICE



Le Service de Prévention Précoce aux Écrans fait partie du Pôle Petite Enfance de l'EPDEF (ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE).

Il s'inscrit dans l'action spécifique du contrat « **prévenir et accompagner les conséquences d'une exposition précoce aux écrans chez les enfants de moins de 6 ans** ».

Le cadre de l'accueil est spécifique aux jeunes enfants âgés **de 2 ans à 6 ans** qui présentent une surexposition précoce aux écrans.



SAJPPE
1 rond-point Baudimont
62000 ARRAS

LE OBJECTIFS

Prévenir et repérer les conséquences d'une exposition précoce aux écrans chez les enfants de 2 à 6 ans.

Prévenir et repérer l'apparition de troubles dans le développement de l'enfant, liés à l'exposition aux écrans

Sensibiliser les familles et les assistants familiaux à l'utilisation des écrans

Objectifs spécifiques

Favoriser le lien parents-enfant / assistants familiaux-enfant

Orienter les familles et les assistants familiaux vers des dispositifs de droits commun

LE RYTHME DE L'ACTION

Le service accueille les enfants du lundi au jeudi de 10h à 16h.

L'enfant est présent au sein du service 1 journée par semaine pendant 6 semaines.

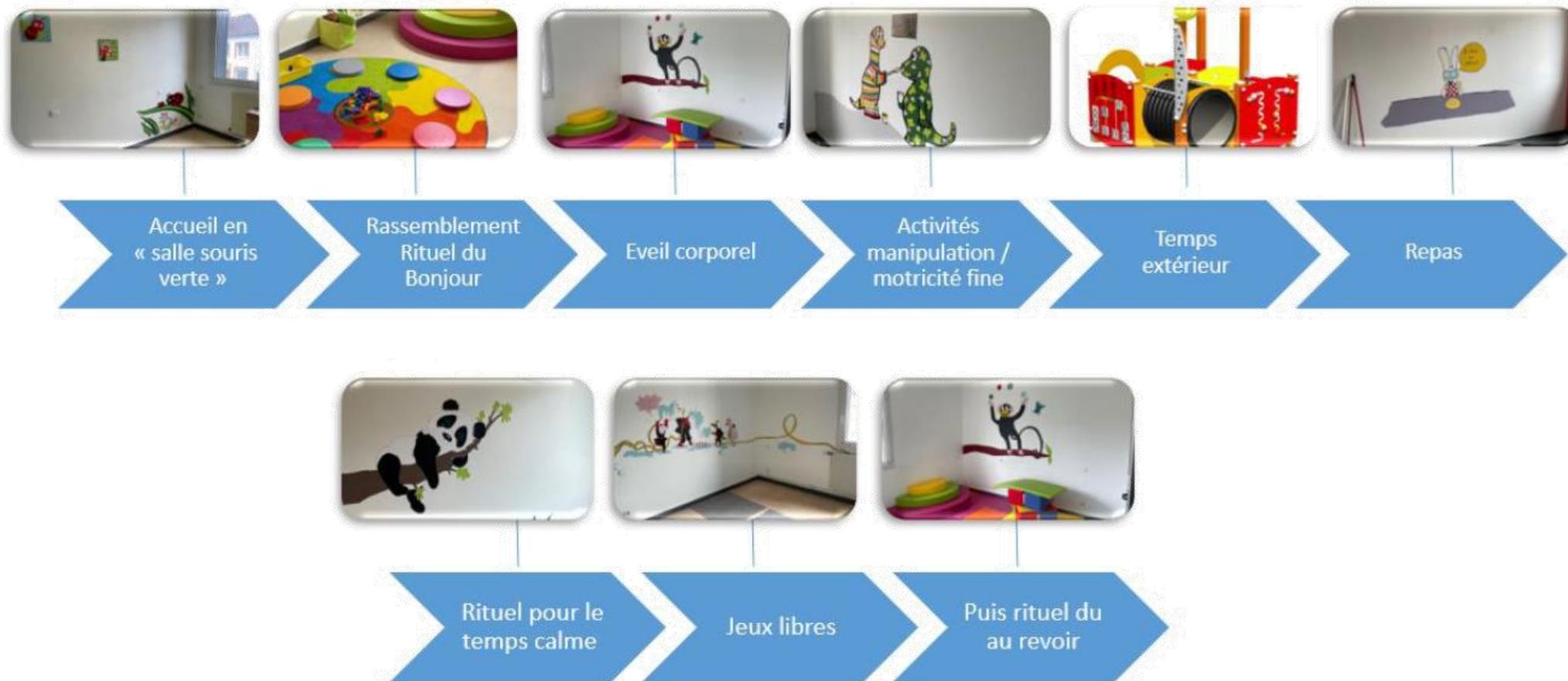
4 enfants par jour / 16 enfants par semaine

4 à 8 causeries et ateliers pour les familles et assistants familiaux au cours des 6 semaines.

LE PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

Le périmètre géographique est déterminé afin de limiter les temps de déplacements des jeunes enfants. Cette action est proposée aux territoires : Arrageois/Lens-Liévin/Artois/Hénin-Carvin. Cela peut être à proximité du domicile des parents et/ou du lieu d'accueil.

LE DEROULE TYPE DE L'ACTION



LES ATELIERS PROPOSÉS AUX PARENTS



CAUSERIES :

⇒ **Temporalité :**
Dans les 6 semaines, 2 séances

Les causeries, proposées ponctuellement aux parents, aux assistants familiaux, sont des temps de débat et de parole autour de thèmes du quotidien tels que le sommeil, les règles et les limites, l'intérêt de la lecture, les écrans, les jeux... Ces temps sont animés par deux professionnels de l'accompagnement de jour qui utilisent des supports variés qui font effet de médiation (jeux de société, livres, vidéos, magazines.). L'objectif est de susciter les échanges et d'amener la réflexion autour des problématiques rencontrées régulièrement.



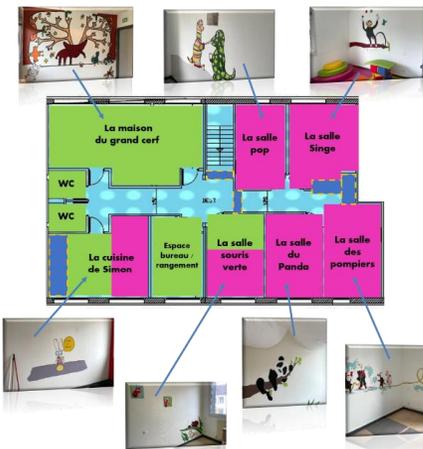
ATELIERS SPECIFIQUES DE PREVENTION :

⇒ **Temporalité :**
Dans les 6 semaines, 2 séances

Des propositions d'ateliers faites aux parents et aux assistants familiaux, en individuel ou en groupe, selon les besoins, les problématiques et le projet de l'enfant :

- o Les ateliers de médiation parents-enfant : prévention aux écrans, musicothérapie, marionnettes, jeux/quizz, ateliers culinaires...
- o Des observations conjointes parent-enfant
- o Des sorties conjointes parent-enfant

LES LOCAUX



Espace d'Ateliers :
Pop le dinosaure



Espace
psychomotricité :
Harpo le singe



Espace Jeux
symboliques :
Lolotte le cochon



Espace cocooning
Polty le panda



Espace d'accueil

LA SAISIE DU DISPOSITIF

Pour saisir le Service de Prévention Précoce aux Ecrans, établir une fiche de liaison.

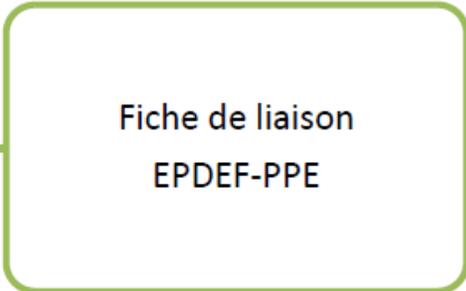
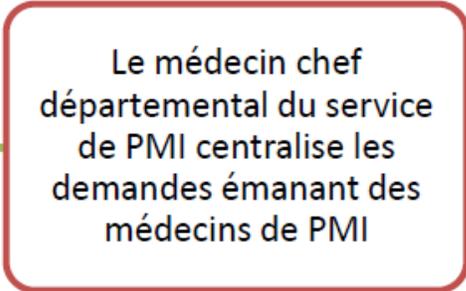
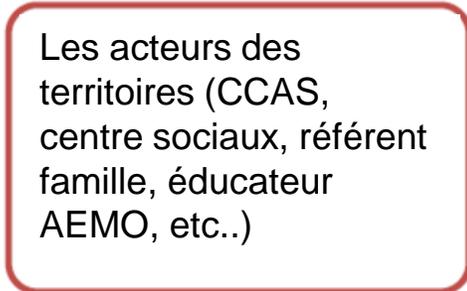
L'accueil se décide dans le cadre d'une commission d'admission, qui se réunit une fois toutes les 6 semaines (sauf en juillet et en août).

Elle est composée de :

- Médecin chef du service départemental de PMI
- Le cadre du SAJPPE ;
- La psychologue du SAJPPE ;
- Le référent du service ;

Elle est en charge d'étudier l'ensemble des demandes d'admissibilité. A l'issue, la commission se prononce sur l'admissibilité du jeune.

Un procès-verbal de commission sera réalisé après chaque étude de dossier et transmis pour information au demandeur.



LA FICHE SAISINE

FICHE DE SAISINE DU SERVICE DE PREVENTION PRECOCE AUX ECRANS

Date : / /

Nom du demandeur :

Service et Fonction :

Téléphone et mail :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : / / Sexe : F M

Statut juridique de l'enfant :

Scolarisé : oui non Ecole :

(Si « oui » : école / Si « non » : Lieu d'accueil, crèche, autre) :

Contact et numéro de téléphone :

Identité et adresse des parents :

Situation matrimoniale : Vivant en couple Mariés Séparés Divorcés

Père : autorité parentale oui non

Mère : autorité parentale oui non

Fratrie + lieux d'accueil éventuels :

Nom et Adresse(s) de résidence de l'enfant s'il est confié à l'ASE :

EXPOSE DE LA PROBLEMATIQUE DU MINEUR

1. De manière synthétique, en quoi la problématique de l'enfant met en difficulté les différents acteurs (parents, lieux d'accueil, école...)?

2. Quelles solutions ont été proposées ?
Qu'est ce qui a fonctionné ou pas ? et pourquoi ?

3. Quelles sont les compétences et ressources de l'enfant, repérées par les différents acteurs ?

4. Quelles sont les attentes vis-à-vis du service de Prévention Précoce aux Ecrans ? Quels sont les axes à prioriser ?

Document à fournir :

- Attestation d'accord des parents

Dossier à envoyer à :

Commission d'admission au SAJPPE
A l'attention d'Anthony RINGEVAL
Responsable de service
Mail : sajppe@epdef.fr

PORTES OUVERTES



Pôle Petite Enfance

PORTES OUVERTES DU SERVICE DE PRÉVENTION PRÉCOCE AUX ÉCRANS

TROP D'ÉCRANS TROP JEUNE

APPRENONS ENSEMBLE À MIEUX LES UTILISER



VOUS ÊTES PARENTS
Votre enfant a entre 2 et 6 ans et réclame souvent les écrans ? Vous aimeriez lui proposer autre chose ? Mais quoi ? Et comment ? Venez découvrir notre service.

MERCREDI 20 JUILLET
DE 14H30 À 15H30

SAMEDI 10 SEPTEMBRE
DE 9H00 À 12H00

SAMEDI 29 OCTOBRE
DE 9H00 À 12H00

VOUS ÊTES PROFESSIONNELS
Vous souhaitez en apprendre plus sur le Service de Prévention Précoce aux Écrans.

MERCREDI 6 JUILLET
DE 14H30 À 18H00

MERCREDI 20 JUILLET
DE 15H45 À 17H30

MERCREDI 7 SEPTEMBRE
DE 14H30 À 18H00

MARDI 20 SEPTEMBRE
DE 14H30 À 18H00

www.epdef.fr

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE JOUR
ET DE PRÉVENTION PRÉCOCE AUX ÉCRANS
1 rond-point Baudimont 62000 ARRAS
Bâtiment B1

03 21 23 23 22
sajppe@epdef.fr
Responsable de service :
Anthony RINGEVAL



VOUS ÊTES PARENTS

Votre enfant a entre 2 et 6 ans et réclame souvent les écrans ? Vous aimeriez lui proposer autre chose ? Mais quoi ? Et comment ? Venez découvrir notre service.

MERCREDI 20 JUILLET
DE 14H30 À 15H30

SAMEDI 10 SEPTEMBRE
DE 9H00 À 12H00

SAMEDI 29 OCTOBRE
DE 9H00 À 12H00

VOUS ÊTES PROFESSIONNELS

Vous souhaitez en apprendre plus sur le Service de Prévention Précoce aux Écrans.

MERCREDI 6 JUILLET
DE 14H30 À 18H00

MERCREDI 20 JUILLET
DE 15H45 À 17H30

MERCREDI 7 SEPTEMBRE
DE 14H30 À 18H00

MARDI 20 SEPTEMBRE
DE 14H30 À 18H00

Le Service de Prévention Précoce aux Écrans vous propose **des Portes Ouvertes** depuis les mois de Juillet.

Vous ne connaissez pas les missions, l'équipe, les locaux ? Alors à vos agendas !

⇒ La dernière date est ce mardi 20 Septembre de 14h30 à 18h00.

Venez découvrir le dispositif qui accompagne les enfants de 2 à 6 ans.

Adresse : EPDEF, site de l'Administration Générale à Arras => Bâtiment B1

Sans inscription, venez nombreux !

CONTACT

ANTHONY RINGEVAL
RESPONSABLE DU SERVICE
TÉL. : 03 21 23 23 22
@ : sajppe@epdef.fr

DEMANDE SUR « sajppe@epdef.fr » :

- PLAQUETTE DE COMMUNICATION
- FICHE DE SAISINE

